



WEBFORMATION

L'indivision successorale et les Outre-mer

Les nouvelles pratiques à la suite
de la législation visant à faciliter la sortie
de l'indivision successorale en Outre-mer

(L. 27 nov. 2018 et D. 30 oct. 2020)

Lundi 29 mars 2021 / 13H30-16H30

[Horaire GMT +0200 - Liste des horaires par Territoire
d'Outre-mer : <https://lext.so/wrz13h>]

Webformation animée par **Michel Grimaldi**,
Professeur à l'université Panthéon-Assas (Paris 2)
et **Christophe Vernières**, Professeur à l'université
Panthéon-Sorbonne (Paris 1)

PROGRAMME

I. Les dispositions successorales propres aux Outre-Mer

- La vente du bien indivis
- Le partage des biens indivis
- L'attribution préférentielle
- L'omission d'un héritier

II. Les dernières évolutions jurisprudentielles sur l'indivision

- L'administration de l'indivision
- Les comptes d'indivision
- L'indivision et le recei
- La cession de droits dans un bien
en indivision

OBJECTIFS

- Maîtriser les incidences successorales
des dispositions propres aux Outre-mer
- Identifier et analyser les impacts
des évolutions jurisprudentielles
sur l'indivision
- Repenser la rédaction des actes
faits à l'indivision



Les formations Lextenso
sont certifiées Datastock

+ validez 3h de formation auprès du CSN et du CNB